



ONU flash

Numéro 48, mars 2002

Informations du Système des Nations Unies en Mauritanie

u éditorial u éditorial u éditorial u

S'il est un domaine qui concerne toutes les agences des Nations Unies, représentées ou non en Mauritanie, c'est bien celui des Droits de l'Homme.

Ce numéro de ONUFLASH fait à lui seul état de trois activités importantes dans ce domaine conduites, la première sous le leadership du FNUAP (célébration de la journée internationale de la femme), la deuxième sous le leadership de l'UNICEF (séminaire de formation des agents intervenant dans l'encadrement des mineurs en conflit avec la loi) et la troisième sous le leadership du PNUD (atelier pour la promotion des Droits de l'Homme).

L'atelier sur la promotion des Droits de l'Homme initie une nouvelle dynamique gouvernementale en association avec la société civile et plusieurs autres partenaires qui devrait ouvrir la porte à de nouvelles initiatives et renforcer, en les prolongeant, les activités déjà entreprises dans ce domaine avec le soutien de nos agences ainsi que des partenaires extérieurs.

En effet, l'atelier démarre le processus de préparation d'un plan d'action national pour les Droits de l'Homme qui rassemblera toutes les actions soutenues par l'Etat et les partenaires dans ce domaine. Parallèlement, un programme intensif de sensibilisation et de formation dans toutes les disciplines pertinentes devrait permettre une préparation du plan d'action à la fois participative et riche.

Début 2003, alors que les programmes de pays de toutes les agences démarreront, nous devrions donc être en mesure de présenter un programme de soutien des Nations Unies au plan d'action national composé d'éléments de programme spécifiques à chaque agence ainsi que d'activités communes. Nous sommes sur la voie de plus de cohérence et d'une réelle harmonisation...

Michel de la Taille
coordonnateur résident

cessus d'élaboration du Plan d'Action national de promotion et de protection des droits de l'homme. Il a été organisé par le Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion, avec l'appui du PNUD et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M Yahya Ould Attigh, Commissaire aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion en présence de plusieurs membres du Gouvernement, des représentants des partenaires au développement ainsi que des Chefs de missions diplomatiques accrédités en Mauritanie.

Des représentants de l'Administration, de l'Assemblée nationale et du Sénat, des organisations de la société civile, des ulémas, des universitaires et des leaders d'opinion ont pris part à l'atelier.

Dans son mot introductif, M Pierre Sob délégué du Haut commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme a mis en exergue l'importance de l'approche participative ainsi que celle relative à la transparence dans les procédures et mécanismes pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Programme d'action national.

Pour sa part M Michel de la Taille, Représentant résident du PNUD a souligné que les « progrès en matière des droits de l'homme ne peuvent être accomplis à partir de recettes définies au niveau international » avant d'ajouter que « ces progrès et leur rythme doivent être définis par chaque pays sur la base d'un large dialogue avec toutes les composantes de la société ». Et ce dialogue, poursuit M de la Taille ne doit pas être conflictuel afin « qu'il puisse déboucher sur des décisions opérationnelles et des progrès ».

Prenant la parole à son tour, M Yahya Ould Atigh a réaffirmé la volonté politique du Gouvernement de promouvoir les droits de l'homme, volonté illustrée entre autres, par la Constitution mauritanienne « qui se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi qu'à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ».

A l'issue de l'atelier, plusieurs recommandations ont été formulées, parmi lesquelles, l'importance à

PNUD | ATELIER DE PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME. Le Palais des Congrès de Nouakchott a abrité les 17 et 18 mars dernier un atelier de concertation sur le pro-

accorder à l'éducation en matière de droits de l'homme, à la communication et à la divulgation de ces droits, au rôle et à la place des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables.



VULGARISATION DE LA STRATEGIE OMS DE COOPERATION TECHNIQUE.

Une mission de l'OMS a séjourné à Nouakchott du 5 au 11 mars 2002, dans le cadre de la vulgarisation de la stratégie OMS de Coopération avec les pays (CCS).

La mission conduite par le Dr Kadri TANKARI, Conseiller régional chargé de la coopération technique avec les pays (TCC), comprend le Dr Jean Bosco NDIHOKUBWYO, membre du Groupe d'analyse, d'appui et de soutien aux pays du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique et le Dr Isseu DIOP TOURE, Conseillère chargée du Programme de la Santé de la Reproduction à l'OMS-Sénégal.

La délégation a eu une série de séances de travail avec les membres du Bureau de la Représentation de l'OMS en Mauritanie sur le processus de changement et de renforcement des capacités et des compétences au sein de l'Organisation.

C'est ainsi, que le Dr Kadri TANKARI a expliqué les tenants et les aboutissants du processus de changement amorcé par le Dr Gro Harlem BRUNDTLAND, Directrice générale de l'OMS dès sa nomination à la tête de l'Organisation.

La stratégie OMS de coopération technique avec les pays s'inscrit dans le cadre de la mise au point d'un programme de développement humain plus large qui prenne en compte la réduction de la pauvreté en collaboration avec les gouvernements, les partenaires au développement et autres parties intéressées.

Cette approche se fonde sur la volonté de réduire, à terme, les inégalités et de parvenir à de meilleurs résultats sur le plan sanitaire. La stratégie de coopération avec les pays (CCS) comme d'autres évolutions institutionnelles en cours, est un moyen de répondre à l'environnement extérieur et de réajuster la façon dont l'OMS opère au niveau national.

La CCS entend fournir, à l'échelon national, une approche d'interventions qui renforce la culture institutionnelle et le sentiment d'appartenance à une « UNE SEULE OMS », tout en favorisant la réflexion stratégique. La CCS prévoit en outre une diminution du nombre de priorités et l'application de mesures visant à combler les lacunes du répertoire d'interventions de l'OMS.

Les résultats de la CCS permettront, d'une part,

de décrire clairement la stratégie de l'Organisation en matière de coopération avec un pays particulier, en précisant notamment le cadre dans lequel s'effectuèrent les activités de l'OMS, d'autre part, elle contribuera à l'orientation du personnel afin qu'il soit apte à faire face aux défis nouveaux et à collaborer plus étroitement avec les différentes composantes de l'Organisation.

Le Dr EI Hadi BENZERROUG, Représentant de l'OMS en Mauritanie a brièvement présenté la carte sanitaire de la Mauritanie avant de s'appesantir sur les domaines de priorité du Programme de coopération technique avec le pays. En outre, la mission OMS et les membres du Bureau de la Représentation de l'OMS ont planché sur l'identification des grands défis, des forces et des faiblesses de l'OMS pour mieux réorienter le tir et développer une bonne stratégie de coopération avec les pays. Notons que les membres de la mission ont rencontré, outre les autorités nationales, les principaux partenaires au développement pour leur expliquer le contenu de la stratégie OMS de Coopération technique avec le pays.

Résultats de la mission. A l'issue des travaux avec les principaux acteurs du secteur de la Santé et des affaires sociales, des Directeurs et chefs de services nationaux, les représentants des agences du système des Nations-Unies, partenaires au développement, les ONGs nationales et internationales, la mission a identifié avec les autorités sanitaires du pays, les défis liés aux performances du Système de Santé :

Ce sont en particulier la fonctionnalité et la qualité des services de santé, le développement et la gestion des ressources humaines, la politique pharmaceutique nationale, la politique hospitalière, les laboratoires de santé publique, la sécurité transfusionnelle, le système d'information sanitaire, le financement de la santé, la recherche, l'administration et la gestion du système de santé, la gestion des Urgences et des catastrophes.

En ce qui concerne les défis liés aux Programmes de Santé Prioritaires, la mission a pu identifier les maladies cibles du PEV, les mortalité maternelle et néonatale, la lutte contre les MST/SIDA, la lutte contre le paludisme, la lutte contre les maladies de l'enfant, la lutte contre la tuberculose, la lutte contre la lèpre, l'éradication du ver de guinée, la lutte contre la schistosomiase, la lutte contre les maladies cécitantes, la lutte contre les maladies non transmissibles, l'environnement, l'hygiène et l'assainissement, la nutrition, le handicap et la promotion de la santé.

Pour la période 2003-2008, les interventions de

L'OMS en réponse aux défis du Secteur de la Santé en Mauritanie porteront notamment sur l'appui au système de santé (Développement des ressources humaines, politique hospitalière, politique pharmaceutique, fonctionnalité et qualité des services, système d'information sanitaire, recherche, évaluation de la performance du système de santé, sécurité transfusionnelle, préparation et réponse aux urgences, administration et gestion du système de santé, promotion de la santé), la lutte contre la maladie (les maladies transmissibles : maladies cible du PEV, le paludisme, les MST/SIDA, la tuberculose, la PCIME, les maladies diarrhéiques, les IRA, le Ver de Guinée, la schistosomiase. Les maladies non transmissibles telles que le diabète, les maladies cardio-vasculaires, le cancer, le tabac, et la santé mentale), la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, la nutrition, l'environnement, l'hygiène et l'assainissement ont été également identifiées.



LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL FORME 39 ENQUÊTEURS.

Le Programme Alimentaire Mondial en Mauritanie (PAM) vient de réaliser un atelier de deux jours pour former 39 enquêteurs dans le cadre d'un exercice pour l'obtention des données primaires sur l'Analyse de la Cartographie de la Vulnérabilité (ACV), les aspects de Suivi-Evaluation et de Genre dans les zones du Hodh El Charghi, Hodh El Gharbi, L'Assaba et Le Guidimakha. Les zones du Gorgol et Brakna seront aussi considérées, suivant le temps disponible.

Les 39 enquêteurs sont des représentants de l'Observatoire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, du Ministère de l'Education nationale, du Ministère de la Santé et des affaires sociales, des ONGs internationales et du personnel du PAM.

Un test pratique a été organisé dans les quartiers périphériques de Nouakchott à l'issue duquel 25 enquêteurs ont été retenus, dont 8 de la contrepartie du PAM (Gouvernement et ONGs).

Ils ont séjourné pendant trois semaines à l'intérieur du pays où une équipe de saisie de quatre personnes les a rejoints afin de procéder à l'enregistrement des données.

FNUAP SEMAINE INTERNATIONALE DE LA FEMME. Les journées nationale et internationale de la femme les 5 et 8 mars sont l'occasion pour le Secrétariat d'état chargé de la condition féminine de réunir autour d'une foire de l'artisanat à Nouakchott l'ensemble des chefs d'an-

tenne régionale ainsi que les dirigeantes d'unions de coopératives les plus reconnues. Conscient de l'importance du partage d'information et de l'échange d'opinions entre tous les acteurs du Secrétariat d'Etat, le FNUAP a saisi l'opportunité de ce rassemblement pour apporter son soutien à l'organisation d'animations musicales et théâtrales bilingues hassanya – pulaar reprenant les thèmes les plus significatifs du Code du statut personnel. L'ensemble des chefs d'antenne et d'unions de coopératives ont ainsi pu se familiariser de manière ludique au droit de la famille.

L'iman Hamden Ould Tah a animé une conférence ouverte au public sur ce nouvel instrument juridique. Enfin, une journée de formation a permis aux responsables des antennes régionales d'acquiescer une véritable méthodologie en matière de résolution des litiges familiaux et de conseil juridique auprès des familles.

Du matériel pédagogique tel que les guides simplifiés et illustrés leur a ainsi été distribué. De retour dans leurs régions, les chefs d'antenne entameront à partir d'avril 2002 des campagnes régionales d'information et de sensibilisation sur l'apport du CSP dans la promotion des droits des femmes en Mauritanie.



Justice des mineurs : un séminaire sur la phase judiciaire.

Le Ministère de la Justice a organisé, avec l'Appui de l'UNICEF et de « Terre des Hommes », un séminaire de formation des professionnels chargés de l'encadrement des mineurs en conflit avec la loi du 18 au 21 mars dernier à Nouadhibou au profit de 49 participants (magistrats, policiers, policiers, gendarmes, avocats et travailleurs sociaux).

Cette formation, centrée sur les dispositions en matière de traitement des mineurs en conflit avec la loi notamment pendant la phase policière, a permis de faire un point de la situation basé sur les réalités vécues sur le terrain. Ce séminaire dont l'objectif est de standardiser les pratiques dans la détention, le traitement des mineurs en conflit avec la loi est aussi arrivé à l'élaboration et l'approbation de propositions concrètes relatives notamment à la séparation des cadres de détention entre mineurs et adultes, à l'élaboration d'un cadre de collaboration entre policiers et travailleurs sociaux, à la prise en compte des droits de l'enfant pendant son interpellation et sa garde à vue ainsi que la nécessité de faire un travail au niveau des familles pour prévenir les comportements déviants de la part des enfants.

Parmi les recommandations fortes issues de ce

séminaire il faut noter particulièrement les propositions suivantes :

la désignation d'un médiateur pour le règlement à l'amiable des problèmes conflictuels des enfants
la mise sur pied d'une brigade spéciale chargée des mineurs.

La session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants aura lieu du 8 au 10 mai 2002 à New York.

Les préparatifs vont bon train. Les travaux aux niveaux des comités préparatoires se poursuivent dans le but d'assurer le meilleur succès possible à ce grand événement qui va être consacré au bilan de dix années d'efforts et de progrès en faveur des enfants.

Ce sommet sera aussi l'occasion de démontrer que l'investissement pour les enfants peut jouer un rôle essentiel dans la paix et la sécurité.

Initialement prévue pour septembre 2001, puis reportée en raison des attentats de New York, cette session sera marquée en plus de la rencontre des dirigeants de ce monde par des foras réunissant, les enfants eux-mêmes, les épouses des chefs d'Etat et femmes leader pour l'enfant, les leaders traditionnels et religieux, les Ong, et les parlementaires.

Le Dr Odimba chirurgien VNU primé par la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique

Le Dr Etienne odimba est un volontaire des Nations Unies en service à l'hôpital de Kaédi. Ce chirurgien expérimenté vient d'être récompensé pour les remarquables services rendus à la communauté dans le cadre des soins obstétriques d'urgence. Ce Prix est attribué par la Fédération internationale de Gynécologie et d'obstétrique en collaboration avec The Mailman School of Public Health at Columbia university.

Le Prix sera remis lors du congrès mondial de la Fédération internationale de Gynécologie et d'obstétrique prévu en septembre à Santiago au Chili.

Notons que le Prix comprend, entre autre, une contribution financière de cinq mille dollars US destinés à renforcer l'action déjà entreprise par le lauréat dans son institution locale.

u en bref u en bref u en bref u en bref u

u Une mission de l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD-Yaoundé) a séjourné du 17 au 31 mars 2002 en Mauritanie avec pour objectif d'appuyer l'Office national de la statistique (ONS) dans la finalisation et la validation des plans d'analyse du recensement de l'an 2000. Cette mission, la deuxième du genre était conduite par MM Ngwé et Mudubu. Elle a permis de former les cadres de l'ONS et de finaliser le plan d'analyse du recensement. Le rapport de cette mission sera prochainement disponible sur le site internet fnuap.mr

u Le Dr ZAGRE Noël Marie, Consultant OMS, a effectué du 16 mars au 1er avril 2002, une mission en Mauritanie, pour collecter les informations de base complémentaires à la compréhension des problèmes de carence en fer et en vitamine « A » dans le pays, analyser les données collectées en rapport avec les habitudes de consommation des populations.

Il s'agissait également au cours de cette mission de mener une enquête rapide avec l'appui des services nationaux afin de déterminer les niveaux de consommation d'aliments vecteurs potentiels pour ces micro nutriments sur la base d'échantillons représentatifs de sites pilotes (urbain pauvre, urbain riche et rural), et de proposer à l'issue de ces investigations, une liste d'aliments locaux susceptibles d'être retenus pour la fortification.

u Le Pr BAH Keïta, Conseiller en matière de Lutte contre la Tuberculose de l'Equipe Inter pays de l'OMS basée à Abidjan (Côte d'Ivoire), a séjourné du 26 février au 15 mars 2002 dans le cadre des activités du Programme National de Lutte contre la Tuberculose et la Lèpre (PNLTL).

u Le premier atelier sous-régional des points focaux de l'environnement du PNUD s'est tenu au Palais des Congrès du 11 au 14 mars 2002. Cette rencontre organisée par le PNUD, en collaboration avec le SURF Dakar, le Programme Capacité 21 et le Centre du PNUD pour le développement des zones arabe (ex UNSO). Les points focaux de douze pays de la sous-région étaient présents à l'atelier